



Convention d'application juin 2025 Université Bourgogne Europe - Dijon métropole - Ville de Dijon

Préambule

L'Université Bourgogne Europe (UBE), Dijon métropole et la Ville de Dijon sont engagées dans une convention-cadre de partenariat reposant sur trois grandes orientations stratégiques, détaillées ci-après. Le déploiement de cette convention pourra s'articuler avec d'autres dispositifs existants, tels que le Contrat de Plan État-Région (CPER), le Contrat Métropolitain ou encore les appels à projets liés à France 2030.

La présente convention d'application précise la liste des actions qui seront financées en 2025 par Dijon métropole et la Ville de Dijon.

Le cadre de référence qui sous-tend ce partenariat exprime une ambition commune de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche à l'échelle métropolitaine, autour des axes suivants :

1. L'ouverture de l'université sur la ville et son ancrage territorial

- Réalisation d'aménagements et de projets de développement du campus, en cohérence avec les standards du développement durable et les exigences de visibilité à l'international ;
- Renforcement des transports collectifs et des mobilités douces entre les différents sites, afin d'améliorer les connexions, soutenir les échanges et contribuer à la sobriété énergétique du territoire.

2. La dynamique de vie étudiante et l'attractivité métropolitaine

- Déploiement d'une offre renforcée de logements et de restauration, répondant à la croissance du nombre d'étudiants et aux enjeux liés à leur internationalisation ;
- Mise en place de services d'accueil coordonnés, en lien avec les services municipaux et métropolitains, favorisant l'intégration des étudiants dans la vie de la cité et incitant leur ancrage sur le territoire.

3. Le développement, la visibilité et l'attractivité internationale de l'université

- Appui aux projets de recherche et de formation valorisant l'identité propre de l'université Bourgogne Europe, notamment en lien avec les filières d'excellence du territoire, afin de créer des synergies autour de domaines à fort potentiel d'innovation ;
- Renforcement des liens avec les acteurs économiques, dans une logique de transfert technologique et de soutien à la création d'activités ;
- Mise en œuvre d'outils de rayonnement international à destination des chercheurs, doctorants et étudiants étrangers.

Afin de renforcer l'impact de ces grandes orientations stratégiques, la convention-cadre vise à mobiliser trois leviers prioritaires, qui se déclineront en actions et projets concrets :

- Le développement de services dédiés aux étudiants et à la communauté universitaire ;
- L'intensification des coopérations avec les filières d'excellence du territoire de Dijon Métropole ;
- La création d'équipements innovants, favorables à l'expérimentation et à l'innovation.

LES 3 LEVIERS PRIORITAIRES

Au service de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et l'Innovation

Pour accompagner les grandes orientations stratégiques définies dans le cadre du partenariat entre l'université Bourgogne Europe, Dijon métropole et la Ville de Dijon, trois leviers prioritaires ont été identifiés. Ils permettront de structurer et de mettre en œuvre des actions concrètes, en cohérence avec les ambitions du territoire en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.



Article 1 – Signataires et durée

La présente convention est conclue entre la Ville de Dijon, Dijon métropole et l'Université Bourgogne Europe (UBE) pour une durée d'un (1) an.

Article 2 – Dispositions financières

Dijon métropole prévoit, au titre de l'année 2025, un financement annuel estimé à **240 000 €** pour l'ensemble des actions prévues.

Un éventuel report partiel de cette enveloppe financière sur les exercices suivants pourra être envisagé, sous réserve de l'accord de Dijon métropole.

Article 3 – Modalités de versement

Dijon métropole s'engage à accompagner financièrement l'Université Bourgogne Europe dans la mise en œuvre des actions détaillées dans le tableau ci-après, selon les modalités suivantes :

En fonctionnement : 139 892 €

- **Premier versement : 80 %**, soit 111 913,60 € à la notification de la présente convention ;
- **Solde de 20 %**, soit 27 978,40 € versé sur présentation, par l'UBE, des bilans techniques et financier de chaque action.

En investissement : 74 000 €

- **Premier versement : 80 %**, soit 59 200,00 € à la notification de la présente convention ;
- **Solde de 20 %**, soit **14 800,00 €** versé sur présentation, par l'UBE, des factures dûment acquittées.

Les actions financées par la Ville de Dijon et Dijon métropole au titre de l'année 2025 sont listées dans le tableau ci-dessous :

Actions à financer en 2025			Nombre de participants	Montant de la subvention en €	
				Dijon métropole	Ville de Dijon
LEVIER 1 – Développer l’offre de service auprès des étudiants et des universitaires					
GT1 : CADRE DE VIE ET UBECAMPUS DURABLE ET INCLUSIF	UTB	Université pour tous	70		2 575
	UBE	Campus durable et citoyen 2025	- 70 kit sécurité vélo, - 160 personnes pour la semaine européenne du développement durable, - 50 personnes pour le Campus Day, - 70 personnes pour le séminaire DDRE	10 542	
Total levier 1				10 542	2 575

LEVIER 2 : Intensifier les collaborations sur les filières d'excellence et les grands projets de la métropole					
GT4 : FILIERE SANTE	CTM	No et Cancer : 9th International Workshop on Nitric Oxide and Cancer	70	4 000	
	CTM	AFC : Congrès international de l'Association Française de Cystométrie	400	5 000	
	ARTEHIS	CORPS – Médecine Antique	40	3 000	
	CREDIMI	PHARMINOV : Les médicaments de thérapie innovante : réguler l'inédit ou freiner l'espoir ?	100	3 000	
	UFR Santé	Anniversaire des 30 ans du Master AQPS	150	4 000	
	UFR Santé	Datathon 2025	150 à 200	6 000	
GT5 : FILIERE AGRO-ALIMENTATION	OCIM	40 ans - les projets 2025 de l'OCIM Prologue réflexif aux Assises de la transition alimentaire.	Non applicable	4 000	
GT6 : GASTONOMIE, VIGNE ET VIN	Chaire UNESCO	Soutien aux activités 2024 de la chaire UNESCO – cultures et traditions vitivinicoles	Soutien aux activités	25 000	8 300
GT7 : FILIERE NUMERIQUE, ENERGIE ET BATIMENTS DURABLES, BIODIVERSITES	LIB	PFIA : Plate-Forme Intelligence Artificielle, colloque organisé sur 5 jours, 200 présentations orales.	450	8 000	
	UFR Droit	Chaire Smart City et gouvernance de la donnée		10 000	
	ICB	Projet DIQUBE : Quantique à Dijon et à l'UBE : - QuantUBE : journée grand public qu quantique bourgogne à dijon, - Dijon Quantique Tour, - Nuit du Quantique, - Séminaire Assemblée Nationale – Parlement Européen	Non applicable	2 000	
GT8 : CULTURE SCIENTIFIQUE, COLLOQUES et CONGRES HORS FILIERES	LEDI	HPP3L : Organisation à Dijon des Journées GIDE, workshop biennuel de l'Association Charles GIDE (créée en 1983), dédiée à l'histoire de la pensée économique et à la philosophie de l'économie. Ce 4 ^e rendez-vous , en partenariat avec le BETA, sur le thème de l'environnement .	55	250	
	CREDESPO	RGIL : Le religieux, gardien des institutions et des libertés Objectif : restauration de la confiance des citoyens dans les institutions publiques.	80	2 000	
	Pôle Recherche	Pôle recherche – Réunion nationale de Directeurs et Vice-Présidents de Recherche	160	7 000	

GT8 : CULTURE SCIENTIFIQUE, COLLOQUES et CONGRES HORS FILIERES		Cet évènement réunit entre autres des représentants du MSER sur 3 jours.			
	ICB	ADS : Arts Design Sciences, Zones d'indiscernabilité	60 à 80	2 000	
	IREDU	XXXe Journées du Longitudinal – inégalités scolaire et professionnelles : nouveaux regards	100	3 000	
	CREGO	Organisation à Dijon de la 41 ^e conférence internationale de l'AFFI, sur 2,5 jours. Première demi-journée dédiée aux doctorants (mentorat et amélioration des projets). Les deux jours suivants, place à la conférence principale avec présentation de 150 articles scientifiques	200 à 250	7 500	
	ARTEHIS	CollHellinika : Colloque historiographique et épistémologique sur le thème d'histoire grecque au programme de l'agrégation 2026, organisé par la SOPHAU et la section d'histoire ancienne de l'UBE.	100	3 000	
	IMB	Congrès de la Société de Mathématiques de France	100	3 000	
	ICB	Congrès annuel de l'Association des Enseignements Chercheurs en Chimie Physique et Chimie Minérale – présentation des activités de recherche des jeunes chercheurs en thèse et en post-doctorat.	30	1 500	
	ARTEHIS	Colloque : Honorer la dette	50	1 100	
	MCS	Evènements annuels de culture scientifique par la Mission Culture Scientifique, notamment : ▪ Experimentarium grand public ▪ Expérimentarium scolaire, ▪ Nuit Européennes des Chercheurs ▪ Nuit des étudiants	500 à 600 pers 560 ateliers 1200 à 1500 pers 300 à 500 pers	25 000	3 000
	Total levier 2			129 350	11 300

LEVIER 3 : Développer les équipements propices à l'innovation				INVESTISSEMENT	
GT7 : FILIERE NUMERIQUE, ENERGIE ET BATIMENTS DURABLES, BIODIVERSITES	Bio géoscience	Observatoire MUSTARDijon et QameleON achat capteurs qualité de l'Air et météorologiques	Non applicable	24 000	
	ICB	Projet DIQUBE : Quantique à Dijon et à l'UBE achat convertisseur de fréquence Quantum Machine	Non applicable	50 000	
Total levier 3				74 000	0 €
Total Fonctionnement - Levier 1 et 2				139 892 €	13 875
Total Investissement – Levier 3				74 000 €	0 €
TOTAL DES LEVIERS 1,2 et 3				213 892 €	13 875 €

L'enveloppe financière allouée par **Dijon métropole** s'élève à **213 892 €**, soit **139 892 €** au titre du fonctionnement **et 74 000 €** au titre de l'investissement.

La contribution financière de la **Ville de Dijon** est fixée à **13 875 €**.

L'Université Bourgogne Europe s'engage à transmettre à Dijon métropole et à la Ville de Dijon un bilan des colloques et actions financés, dans un délai de trois mois suivant la fin de chaque action.

Le suivi des actions sera assuré dans le cadre des groupes de travail institués par la convention-cadre. Ces groupes se réuniront selon les modalités prévues, afin d'établir le bilan des actions réalisées et, le cas échéant, de proposer des actions complémentaires pour l'année 2025.

Conformément aux dispositions de l'article 2.1 du chapitre 3 de la convention-cadre, le comité de pilotage examinera la liste des actions et validera un nouveau projet de convention d'application, en vue de sa délibération à la fin de l'année 2025.

Pour Dijon métropole,

Pour l'Université Bourgogne Europe,

François Rebsamen, Président

Vincent Thomas, Président

Pour la Ville de Dijon

Nathalie KOENDERS, Maire